

<https://www.laicite-aujourd'hui.fr/?Comment-l-islamisme-a-penetre-l-ecole>



Comment on a laissé l'islamisme pénétrer l'école

- NOS TRAVAUX -



Date de mise en ligne : jeudi 6 octobre 2022

Copyright © Laïcité Aujourd'hui - Tous droits réservés

Pour la réunion du 5 octobre 2022, par MPB

Le livre de **Jean-Pierre OBIN** :
Comment on a laissé l'islamisme pénétrer l'école
est publié en 2020 aux Editions Hermann



Introduction

L'ouvrage de J-P OBIN a été publié en août 2020, la même année que l'étude de Bernard ROUGIER : « Les territoires conquis de l'islamisme » où il décrit la progression de l'islamisme dans les quartiers.

D'emblée, M. OBIN précise que son « livre se veut un cri d'alarme... il tente de décrire ce qui se passe aujourd'hui dans notre école et propose des pistes pour réagir et combattre l'islamisme sur le long terme » .

Déjà, en juin 2004, J-P. OBIN avait enquêté sur « Les signes et manifestations d'appartenance religieuse dans les établissements scolaires » ; un rapport que F. Fillon, ministre de l'E.N., avait refusé de publier...

En 2015, après les attentats de janvier, il était apparu que la jeunesse musulmane était perméable à une idéologie légitimant le terrorisme . Repli identitaire et haine de la France se sont développés. D'où la mise en place par le ministre Blanquer d'un dispositif permettant la remontée d'informations depuis les établissements scolaires .



1) Dans son ouvrage, J-P OBIN commence par évoquer les années 1995 à 2015 qui, pour lui, ont représenté **20 années de déni**.

Ainsi, dans l'enseignement public, des élèves sont toujours persécutés selon leur religion ; les élèves juifs notamment, doivent changer d'établissement suite à des violences et des brimades. 2/3 des 100 000 élèves juifs sont partis vers le privé.

D'autre part, apparaît le refus ou la contestation de l'enseignement de certaines oeuvres en français et en philo, de même qu'en histoire-géographie ; il y a même parfois refus de l'enseignement de la musique ...

Tout ceci crée le désarroi des professeurs...

Obin ajoute : "On peut se demander si « La question du voile à Creil en 1989, n'est pas l'arbre qui cache la forêt ? »

...

2) Aujourd'hui, **les attaques se multiplient**

C'est pourquoi, début 2018, le ministre Blanquer a mis en place un dispositif de recueil et de traitement des atteintes à la laïcité. Mais comment savoir si les remontées sont fiables ? Est-ce que les règles d'application de la laïcité sont bien connues ? N'y a-t-il pas accommodements dans certains territoires ? Même en primaire sont notés des incidents (*par exemple, au sujet de la nourriture, de la fête de fin d'année, de la mixité, des cours de natation...*).

3) De plus, des sujets de **radicalisations** apparaissent : ainsi une élève de lycée professionnel refuse tous les stages où elle ne pourra pas porter le hidjab...

Une autre élève se dit prête à rejoindre la Syrie..

Un autre ne comprend pas que sa photo avec kalachnikov (fusil automatique) sur Facebook puisse interpeler ; il finira par être exclu après avoir menacé un autre élève avec un couteau...

Il faut noter qu'en 2015, il y eut **857** signalements d'élèves pour radicalisation.

4 années plus tard, en 2019, il y en avait **21000**... (x25 !!!)



4) La moitié des jeunes musulmans a un **système de valeurs** qui est opposé à celui de la république, et suit plutôt ses principes religieux ...(contre 1/4 chez leurs parents)

Seuls 6 % d'entre eux admettent l'évolution des espèces...

Pour eux, la loi religieuse, **le salafisme**, prévaut sur la loi civile , et le salafisme progresse.

Les quartiers se ghettoïsant, la place de la religion augmente considérablement.

Les jeunes emploient le « nous » pour parler d'eux et les « français » pour évoquer la population française...

5) Qu'en est-il de **l'attitude des politiques** au sujet de la laïcité ?

M. Obin rappelle que les écoles sont laïques, donc neutres et que leur action doit être préservée de la religion....

La laïcité offre une triple protection : on peut choisir sa religion, on peut en changer, on peut ne pas avoir de religion... La protection de l'exercice du culte existe pour tous les groupes religieux. ... Mais cette notion, qui est un principe simple, est mal comprise ...

Dès 1994, a été votée une circulaire contre le port de signes religieux à l'école pour les élèves (Bayrou). Mais ce n'est qu'en 2004 qu'**une loi** est votée ; celle-ci stipule le principe de laïcité de l'école (Chirac , Stasi)

6) J-P OBIN ajoute que **les enseignants sont dans le désarroi** ...

alors que la mission première de l'école est de faire connaître et de faire partager les valeurs de la République.

A l'école primaire, ce sont les enseignants en personne qui sont pleinement responsables de l'éducation de leurs élèves. Le directeur est enseignant mais aussi responsable de l'animation de l'équipe et de la coordination pédagogique.

Dans les collèges et lycées, il y a confusion des rôles : il y a des Conseillers d'Education, des Conseillers Principaux d'Education, des Surveillants .

Qui intervient si :

- ▶ Une stagiaire du GRETA arrive voilée au self du lycée ?
- ▶ ou si des incidents en classe se produisent ; par exemple : des documents de l'Imam sortis lors d'un exposé sur l'IVG....

7) **Les chefs d'établissement** sont souvent à **la recherche de paix scolaire** - C'est le « pas de vagues... »

En lycée, collège, le chef d'établissement est responsable de tout : l'enseignement, l'éducation, la discipline, l'ordre public, l'hygiène, la sécurité des personnes et des biens ; ceci tant au niveau de la responsabilité administrative, civile que pénale.

Selon les établissements, des décisions contradictoires sont retenues, pour des faits identiques...

- ▶ Ainsi, en 2015, à Charleville, le conseil de discipline prononce l'exclusion d'une jeune fille en jilbab (*couvre tout le corps*) et bandeau.
- ▶ En Seine Saint Denis, des contre-exemples existent.

- ▶ Autre cas : un lycée du nord, ouvert sur le quartier, minimise la signification sociale et politique du voile : ce qui revient à repenser la laïcité ! Dans un autre lycée, tous les élèves mangent halal à la cantine.



Dans l'Essonne, une surveillante, avec bandeau, est recrutée et a même su constituer une liste à présenter aux élections de délégués-parents ; une salle de permanence y est ouverte aux élèves pratiquant le ramadan. Le relativisme apparaît...

Ailleurs, l'imam est consulté avant telle sortie pédagogique (*exemple : avant une sortie à l'abbaye de Cluny*)... Des certificats d'inaptitude à certaines activités sont rédigés par le corps médical (*ainsi, l'allergie au chlore se multiplie...*) : auparavant, avant 1989, les certificats médicaux étaient contrôlés par les médecins de l'éducation nationale...

Certains hommes refusent de serrer la main d'une femme... La mixité et l'égalité hommes-femmes est contestée.



8) Et que pensent **les parents** ? : J-P Obin parle de **grande séparation**

Un fait important est à rappeler : l'année 1984 voit l'échec du camp républicain face à l'église catholique . Le projet de grand service public, (proposé par le gouvernement de gauche,) un service unifié et laïque de l'éducation nationale, est rejeté. Le ministre Alain Savary confirme donc la liberté d'enseignement et la liberté de choix des parents .

De plus, en 2008, est votée la libéralisation de la carte scolaire (Sarkozy).

Un marché scolaire s'installe donc avec un classement des établissements...- Les parents recherchent la « bonne école », celle qui permettra la réussite de leur enfant, celle où il sera en sécurité.... Et cela peut être un motif de déménagement !

L'entre-soi, et social et religieux s'installe ; la mixité sociale devient un repoussoir et elle recule effectivement ! (*il y a ghettoïsation des quartiers !*). C'est la fuite !

Les populations « dites laborieuses » déménagent en zones rurales péri-urbaines.

Une collusion entre délinquance et islamisme apparaît... Des élèves quittent l'enseignement public. Une véritable « terre d'islam » apparaît sur le sol français !

Ainsi, entre 2015 et 2017, le nombre d'élèves scolarisés à domicile ou en écoles hors contrat a doublé dans l'Académie de Créteil (de 3000 à 6000 !)

En mars 2019, on compte 46 établissements hors contrat ! De plus, M. Obin signale la difficulté pour fermer une école hors contrat, même après décision du tribunal correctionnel !!!

Alors que, lorsqu'il y a loyauté entre les parents et l'école publique, il y a réussite !

Ainsi, à Montpellier, des mères musulmanes réclament la mixité sociale.

9) M. Obin tient aussi à présenter l'histoire d'un établissement qu'il qualifie de **lycée d'excellence**

En 2011, lorsque la proviseure arrive dans son lycée d'affectation, les lycéennes se changent aux toilettes (*elles y enlèvent leur hijab et un miroir leur est installé pour le remettre à la sortie.*)

C'étaient des accommodements « raisonnables » pour l'ancien proviseur... même si contraires à la loi de 2004.

En 2014, en pratiquant des entretiens réguliers avec les mères, cette chef d'établissement a obtenu la disparition de tous les jilbabs dans son lycée ! Elle a également mis en place une cérémonie laïque et républicaine pour la remise des diplômes...

Pourtant, cette proviseure affrontera souvent la présidente de la FCPE (suivie par ailleurs par les services de sécurité intérieurs...).

Comment on a laissé l'islamisme pénétrer l'école

En janvier 2015, la proviseure est convoquée au Rectorat suite à des courriers, et d'élèves, et du C.C.I.F. (Collectif Contre l'islamophobie en France ; actuellement C.C.I.E. en Europe...) . Il lui est signifié que le jilbab n'est pas une tenue religieuse ; que les cérémonies de remises de diplômes sont à supprimer ! Elle doit présenter ses excuses aux familles... et ... changer d'établissement.

Toutefois, plus tard, lors de changements politiques (quand Valls fut au gouvernement : 1er ministre de 2014 à 2016), elle recevra une distinction républicaine...



10) Pour ce qui est de **combattre et battre l'Islamisme** : J-P OBIN donne des pistes pour le futur. Mais surtout, il s'interroge : « **L'école laïque, par ses scrupules de neutralité morale et son mutisme sur la question du bien et du mal n'a-t-elle pas laissé la place au vide et aux réponses des mosquées ?** »

En avril 2019, le président Macron désigne enfin un ennemi : **l'islam politique**.

Bernard Rougier, professeur à la Sorbonne, dans son enquête (de 2020), décrit l'idéologie qui nourrit le mal profond de certains quartiers et il le nomme : c'est l'islamisme ! (publie chez PUF, en 2020, Les territoires conquis de l'Islamisme .)

Toujours en 2020, en février, le Président Macron parle de séparatisme ; qu'en sera-t-il ? Une loi vient d'être votée en décembre 2020 : (*elle concerne le contrôle des financements étrangers reçus par des associations loi 1901....*)

Il faut noter qu'une part importante de la jeunesse musulmane est perméable à l'idéologie islamiste. Des enfants endoctrinés, des adultes qui les manipulent, et si les réponses étaient d'abord éducatives ? précise J-P Obin !

* Pour lui, c'est **un combat mondial et un combat de longue haleine** !

Il rappelle que 5 siècles ont été nécessaires pour la sécularisation de l'Europe... Les islamistes quant à eux, acceptent les progrès scientifiques, techniques, mais semblent obscurantistes en matière sociale et politique !

De plus, la France a un statut d'ancienne puissance coloniale et de pays d'immigration... Le combat prendra plusieurs générations, dit-il !

* Un objectif apparaît , celui de **réduire la fracture sociale** !

En France, la dynamique de l'entre-soi s'accélère et le séparatisme social fait le lit de l'islamisme.

Les quartiers ghettos vivent en autarcie culturelle ; comment y résister alors à la propagande des prédicateurs ? Comment intégrer une nation qui n'est connue qu'en termes de dénigrement ?...

L'école pourrait être le lieu où retrouver la mixité tant ethnique, que culturelle, que religieuse.....

Il manque une politique d'aménagement du territoire qui serait réellement au service d'un regain de la mixité des populations. Le plan Borloo de 2003 reposait sur un programme national de rénovation urbaine pour développer la mixité sociale et la laïcité ... mais ce plan demandait des moyens considérables (*une centaine de maisons à 100 000Euros furent toutefois construites à Montereau en 2006...*)

* Autre objectif : **Soutenir un islam des lumières** en France et dans le monde !

Les politiques semblent « bouger » :

Après 2015, une « association des musulmans pour l'islam de France » a été créée ; Tareq Obrou, Imam de Bordeaux , y sera actif .

(*En effet, après l'attentat contre Charlie Hebdo, Bernard Cazeneuve (2014-2016), alors ministre de l'Intérieur, l'avait choisi comme interlocuteur privilégié des pouvoirs publics dans sa volonté de relancer le dialogue avec les représentants musulmans*)

► Le ministre JM Blanquer nomme Ghaleb Bencheikh à la tête de la fondation de l'Islam de France, fondation créée

Comment on a laissé l'islamisme pénétrer l'école

en 2016 par les pouvoirs publics, pour faire rayonner l'Islam des lumières. Ghaleb Bencheikh est par ailleurs membre du conseil des sages de la laïcité.. Statuts de cette fondation : favoriser un islam humaniste, un islam de France qui reconnaît les valeurs et les principes de la République...

L'importance de l'école apparaît... mais les écoles musulmanes sous contrat se multiplient ; sans compter les écoles hors contrat et la scolarité à domicile.



11) **L'éducation est une dimension stratégique, pour le combat contre l'islamisme !** En effet,

- 1) c'est un combat contre l'idéologie
- 2) l'école est le lieu où se prépare l'avenir ; c'est une entreprise de longue durée
- 3) alors que la prison est l'université du jihadisme ; car son objectif est de détruire notre société de libertés et notre système démocratique !

Quelles sont les pistes à retenir ?

Pour J-P Obin,

* **Casser les ghettos scolaires** et favoriser la mixité sociale à l'école

En effet, les quartiers ghettos vivent en autarcie, alors que la mixité sociale favorise la réussite scolaire !

* **Former les enseignants et les cadres** à de nouvelles compétences.

Il faut enseigner et éduquer à la laïcité , aux valeurs de la république .

La formation initiale des enseignants doit le prendre en compte.

M. Blanquer, ministre, a nommé un référent laïcité dans toutes les académies, référent entouré d'une équipe de formateurs et d'un conseil des sages sur la laïcité. (Aurélien Rissel a été nommé fin 2021 dans l'académie de Rennes...)

J-P. Obin insiste aussi sur la nécessité d'enseigner la laïcité (et les valeurs de la république) **par le droit** : pour lui, il faut fournir une approche juridique concrète...



Pour conclure :

Il pense effectivement qu'il est nécessaire de lutter contre l'islamisme sur notre sol : l'islamisme, une idéologie différente de l'islam, même s'il y a filiation... Cette idéologie mortifère et fanatique veut soumettre le monde à ses archaïsmes ; en particulier détruire notre république, en s'attaquant à ses valeurs : et « l'école publique, laïque et républicaine est une cible privilégiée »...

La lutte contre l'obscurantisme, contre le fanatisme, pour le progrès, l'émancipation et la tolérance doit être incessante . Pour cela, « **Il faut donner au corps enseignant les moyens d'exercer ses compétences et de réagir collectivement en connaissant le droit .** »

Il se veut un lanceur d'alerte ! Il insiste : « J'ai écrit ce livre pour briser le silence qui règne sur la montée de l'islamisme ... » Pour cela, il met en avant les valeurs qu'il porte et qui justifient son engagement : **la justice sociale et la liberté**. Il avait d'ailleurs déjà voulu alerter le ministre de l'Education nationale en 2004 dans le « fameux « Rapport Obin ».



Post-scriptum :

Les débats :

" Une interrogation partagée concernant la mise en oeuvre du plan de formation continue sur « la laïcité et les valeurs de la République » prévu par J-P Obin pour les enseignants et remis au ministre Blanquer. Des sessions ont eu lieu ici ou là, mais on ne sait pas grand chose sur le sujet. " La loi prévoit la nomination de référents « laïcité » dans les rectorats. Il y en a un dans l'académie de Rennes. Peut-être serait-il intéressant de le (la) rencontrer. Sachant, par ailleurs, qu'il est trop rarement fait appel à la « réserve citoyenne ».

" Alors que des établissements scolaires constatent une entrée en force des « abaya » et autres tenues à connotation religieuse (avec conseils pour les rendre acceptables, sur les réseaux sociaux ...), les réponses se caractérisent par un manque total de cohérence de la part de l'État comme des autorités locales. Pourtant cet entrisme militant s'oppose au « faire société » en poussant à l'entre-soi et au repli dans certaines écoles et certains quartiers. Les établissements privés hors contrat se multiplient...

" Un phénomène très grave et inquiétant chez certains élèves (et leurs parents) : le refus de la mixité, de la loi commune au profit de la loi de Dieu, la contestation de la science détrônée par la croyance, le refus caricatural de l'universalité, l'éducation par la peur ... Si l'éducation à la laïcité doit commencer par l'enseignement de ses bases philosophiques, il doit impérativement aussi insister sur ses bases juridiques.

" Ceux qui ont la charge de rappeler et de faire respecter la loi ne doivent pas faiblir. Trouver une sorte d'excuse aux intégristes d'aujourd'hui au prétexte qu'ils n'auraient pas encore atteint le stade de l'évolution de nos sociétés occidentales (ils en seraient au « Moyen-âge »...), n'est pas acceptable, car on assiste plutôt à un retour en arrière de sociétés éclairées devenues obscurantistes sous l'emprise et le joug de totalitaristes religieux.

" A nuancer : l'ampleur du phénomène islamiste dangereusement exagéré par les médias. Une majorité de musulmans vivent leur religion en paix et dans le respect de principes républicains.